

Les contrats du spectacle

INITIATION

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre le cadre juridique et la réglementation professionnelle qui s'appliquent dans le secteur du spectacle vivant
- Faire le point sur les différents types de contrats commerciaux rencontrés dans le domaine du spectacle vivant et savoir en identifier les particularités selon le cadre et le secteur d'activité : organisateurs privés/publics/institutionnels
- Être capable de repérer les adaptations nécessaires de ses contrats aux évolutions du secteur

PUBLIC

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

EFFECTIF, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à **12 personnes** maximum - **2 jours** (14 heures) - **750 euros nets de taxes**

Prise en charge possible par l'AFDAS et les autres fonds d'assurance formation.

Cette formation peut s'adresser à plusieurs personnes d'un même service et être dispensée directement dans votre structure en version « intra ».

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Études de cas et analyse collective.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de la formation est réalisée auprès des participants à l'issue de la dernière journée. Une seconde évaluation est réalisée auprès du participant, et le cas échéant de son employeur, dans un délai de 3 à 6 mois pour évaluer l'acquisition et le transfert des apprentissages.

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation standard équipée.

CONTENU

- Les contraintes juridiques inhérentes aux activités du spectacle
- Rappel sur les généralités en droit du travail, en réglementation professionnelle et en fiscalité liée aux contrats commerciaux

Les contrats du spectacle

(suite)

CONTENU (suite)

- La définition et le droit commun des contrats (la formation, la négociation et l'exécution du contrat)
- Les grands types de contrats du spectacle : contrats de cession, co-réalisation, co-production (SEP), location de salle et promotion locale
- Les clauses générales et les clauses particulières
- Bien rédiger son contrat avec les clauses importantes (assurances, droits d'auteurs, droits voisins, conditions d'annulations)

INTERVENANT

Myriam Chaabouni, administratrice de la compagnie *Créature* (théâtre/marionnette) de 2003 à 2015, membre fondatrice et directrice de production de l'association *Tout'Art* (accompagnement de projets artistiques), enseignante à l'Université Toulouse Jean Jaurès (master « Art et Com »).

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En parallèle :

Engager et rémunérer des artistes et intermittents du spectacle
Droits d'auteur et droits voisins dans le spectacle vivant

Pour toute information complémentaire : 02 40 20 35 35 ou www.artes-formationen.fr